

Jusques à quand, le peuple supportera-t-il la soif insensée du pouvoir de ce Gouvernement? "Remettons-nous à la culture", tel est le cri de plusieurs membres de ce ministère et de quelques-uns de ceux qui dictent sa politique. Mais, je le demande au ministre ou à n'importe quel honorable député de la droite, combien d'hommes ou de femmes ont repris la charrue depuis qu'ils ont fait entendre ce cri. D'un autre côté, combien de cultivateurs ont été obligés d'abandonner leurs fermes pour aller se construire un nouveau foyer dans la république américaine; combien d'ouvriers de nos fabriques ont été forcés de suivre leur exemple? Que ces honorables députés visitent ma circonscription et ils verront ce que la politique ministérielle signifie non seulement pour les établissements industriels mais aussi pour l'agriculture, parce que nos agriculteurs sont dépouillés de leur marché domestique. Je me demande parfois si le ministre des Finances se rend compte du tort qu'il cause aux industries du Canada.

Maintenant, j'appellerai l'attention de la Chambre sur une autre industrie de mon comté qui a presque été ruinée. Lorsque ce Gouvernement est arrivé au pouvoir il y avait plusieurs fabriques d'articles pour les puits de pétrole et d'eau à Petrolia. Beaucoup des produits de ces ateliers étaient exportés à l'étranger et ils jouissaient d'une réputation universelle. C'était à peu près la seule industrie importante de cette nature au Canada. Elle existait depuis cinquante ans et avait des représentants en Australie, à Bornéo, aux Indes, dans l'Est africain, en Perse, en Russie et ailleurs. Or, à la dernière session, le Gouvernement a abaissé les droits de 27½ à 5 p. 100 sur les produits de cette usine tandis qu'il a relevé les droits sur le charbon bitumineux, la seule variété de houille que l'on eût l'habitude d'utiliser pour les fins de chauffage et de soudure, de 14c. à 50c. par tonne. Cela veut dire que le Gouvernement a abrogé jusqu'au dernier vestige la protection dont pût bénéficier cette industrie; d'autre part, en relevant les droits sur la houille, l'industrie en question a été ruinée de toutes façons. Comment pouvez-vous espérer qu'un groupe d'hommes d'affaires continue à exploiter une industrie dans les conditions que je viens d'exposer? Aucune enquête n'a été tenue en vue de s'assurer si les modifications du tarif avaient leur raison d'être; nul effort n'a été tenté pour se rendre compte de l'effet que ces remaniements exerceraient sur cette industrie; on l'a supprimée ni plus ni moins. Il n'y a pas encore très longtemps, cette compagnie fournissait du travail à un grand nombre d'ouvriers, chefs de familles, qui tenaient feu et lieu dans la

[M. Armstrong (Lambton-Est).]

ville que j'habite; un bon nombre de ces ouvriers ont consacré la plus grande partie de leur vie à parfaire leurs connaissances dans cette industrie. Quelques-uns travaillent encore quelques heures par jour, mais sans aucune perspective d'améliorer leur sort tant que le présent gouvernement restera à la direction des affaires. Je me rends parfaitement compte de ce que la présente situation comporte pour ces gens ainsi que les mesures que le Gouvernement a adoptées, depuis les quelques années qu'il dirige les affaires, afin de ruiner l'industrie dans laquelle ils gagnaient leur vie. Monsieur l'Orateur, il faut mettre un terme à ces clameurs insensées en faveur de l'établissement du libre-échange au Canada, sans quoi nous devons être prêts à faire le sacrifice de toutes les industries pour ainsi dire que nous comptons au pays.

Une autre industrie importante dans le comté que j'ai l'honneur de représenter ici, c'est celle des lainages. Depuis le jour où le présent Gouvernement est arrivé aux affaires cinquante-cinq fabriques de lainage ont fermé leurs portes au Canada. Des milliers d'ouvriers, qui trouvaient du travail dans ces établissements, ont été jetés sur le pavé et un bon nombre de ces sans-travail ont pris le chemin des Etats-Unis afin de gagner leur vie.

M. BEAUBIEN: Mon honorable ami ne croit-il pas que c'est un peu trop de cinquante-cinq fabriques de lainages pour satisfaire aux besoins de notre population?

M. McGIBBON: Comment ces fabriques ont-elles pu se maintenir en activité auparavant?

M. BEAUBIEN: A cause de la guerre.

M. ARMSTRONG (Lambton-Est): L'honorable député se rend-il compte que nos fabriques ne peuvent fournir qu'une faible proportion de lainages nécessaires à notre population? Avant de terminer mes remarques, j'espère que l'honorable député verra dans quelle situation même nos cultivateurs se trouvent placés en ce qui regarde cette industrie. Dans la région où j'habite, deux fabriques de lainages ont fermé leurs portes depuis la constitution du ministère actuel. L'un de ces établissements avait été en activité constante depuis au delà d'un demi-siècle. Les patrons canadiens paient à leurs employés des salaires doubles de ceux que touchent les ouvriers européens dans la même industrie. Avant longtemps, les bas salaires et la monnaie avilie des pays étrangers de concert avec le tarif insuffisant que nous maintenons en vigueur, auront acculé à la faillite toutes nos fabriques de lainages. Ce n'est cependant qu'un autre